



EIT.valais

COMBIEN CA COÛTE ?

2024

EIT.valais

Finance d'entrée	:	Fr. 200.--	(entreprise simple)
		Fr. 400.--	(entreprise collective)

Membres actifs (avec autorisation d'installer)

Cotisation ordinaire	:	Taxe de base	
		- entreprises simples	Fr. 150.--
		- entreprises collectives	Fr. 200.--

Cotisation complémentaire en ‰ de la masse salariale SUVA de l'année précédente avec plafonnement à Fr. 7'000. --

+ 3 ‰ : entreprises décomptant aux CPS

+ 5 ‰ : ne décomptant pas aux CPS

Pour déterminer la cotisation annuelle des entreprises en nom personnel, en nom collectif, en commandite ou en commandite par actions, la somme des salaires SUVA est augmentée du montant maximum du gain assuré selon la LAA. **(Fr. 148'200. --)**.

Membres actifs (sans autorisation d'installer)

Cotisation ordinaire	:	Taxe de base	
		- entreprises simples	Fr. 150.--
		- entreprises collectives	Fr. 200.--

Cotisation complémentaire en ‰ de la masse salariale SUVA de l'année précédente avec plafonnement à Fr. 7'000. --

+ 4 ‰ de la masse salariale SUVA de l'année précédente.

En cas de multiples activités, le statut d'une entreprise de branche partenaire au bénéfice d'une autorisation d'installer est considéré comme prépondérant pour une affiliation à la catégorie « membre actif ».



2024

EIT.swiss

Echelle des cotisations de base :

	jusqu'à	Fr. 500'000.--	Fr. 250.--
Fr. 500'001.--	jusqu'à	Fr. 1'000'000.--	Fr. 275.--
Fr. 1'000'001.--	jusqu'à	Fr. 1'500'000.--	Fr. 300.--
Fr. 1'500'001.--	jusqu'à	Fr. 2'000'000.--	Fr. 350.--
Fr. 2'000'001.--	jusqu'à	Fr. 3'000'000.--	Fr. 400.--
Fr. 3'000'001.--	jusqu'à	Fr. 4'000'000.--	Fr. 450.--
Fr. 4'000'001.--	jusqu'à	Fr. 5'000'000.--	Fr. 500.--
Fr. 5'000'001.--	jusqu'à	Fr. 6'000'000.--	Fr. 600.--
Fr. 6'000'001.--	jusqu'à	Fr. 7'000'000.--	Fr. 800.--
Fr. 7'000'001.--	jusqu'à	Fr. 9'000'000.--	Fr. 1'100.--
	à partir de	Fr. 9'000'001.--	Fr. 1'500.--

Cotisation sur la base du décompte des salaires :

	jusqu'à	Fr. 6'000'000.--	1.3 ‰
Fr. 6'000'001.--	jusqu'à	Fr. 8'000'000.--	1.2 ‰
	à partir de	Fr. 8'000'001.--	1.1 ‰